

 Fiche technique N° TH2503 18-03-2026 Annule et remplace les éditions précédentes	Application après préparation sur supports conformes au DTU 59.1 • Métaux ferreux et non ferreux : Acier galvanisé - Acier prélaqué - Cuivre - Zinc • Amiante-ciment - Fibrociment - Tuile - Béton neuf • Revêtements d'étanchéité Membranes - Revêtements bitumineux • Anciennes peintures : Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques	THEOTHERM TOITURE & BARDAGE Peinture souple anticorrosion pour le confort thermique EXTÉRIEUR Système complet : 400gr/m²
--	---	---

Fonction :

Peinture souple anticorrosion de haute qualité, pour l'impression et la finition décorative des toitures et bardages. Sa double fonctionnalité thermo-isolante et thermo-réfléctive permet d'optimiser le confort thermique des bâtiments tout au long de l'année.

Produit formulé à base de résine acrylique.



Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

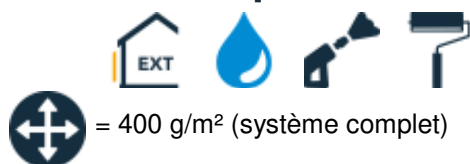
Destination : EXTÉRIEUR

Toitures et bardages dont la pente est nécessaire et suffisante pour une parfaite évacuation des eaux de pluie. Il ne doit pas y avoir de zone de rétention ou de stagnation d'eau.

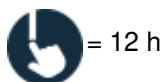
Propriétés :

- **Imperméable :** protège efficacement contre les eaux de ruissellement.
- **S'adapte aux variations dimensionnelles** causées par la dilatation du support
- **Evite la formation de condensation**
- **Pour une efficacité maximale des propriétés thermiques, ne pas recouvrir le produit.**
- **Le film de peinture acquiert ses propriétés après 72 heures de séchage** dans des conditions normales de température et d'hygrométrie.
- **Résistance à la propagation du feu :** CSTB Broof T3

Caractéristiques :



= 400 g/m² (système complet)



= 12 h



= 24 h (à 20°C et 80% d'humidité relative).

*Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.
Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.*

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles :** Blanc/BTP - BTF - BTN
- **Aspect en finition :** Velours - tendu à l'airless, légèrement poché au rouleau
- **Matériel :** rouleau microliss HD12, pistolet Airless buse 5/17 ou 5/19, filtre 60 mailles, pression 150 bars (Mark V de Graco) 110 bars (Wagner SF23) (pression en fonction de la température)
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX ® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1)
- **Conditionnement :** 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (blanc BTP) :** 0.83 +/- 0.05 (variable selon les bases)
- **Extrait sec (pondéral) (Blanc BTP) :** 50 +/- 2% (variable selon les bases)
- **Indice de réflexion solaire SRI** selon la norme ASTM E1980 : **109**
- **TSR (Blanc BTP) :** 87%
- **Conductivité thermique :** $\lambda = 0.143 \text{ W / m.K}$
- **Taux de brillance à 60° :** < 5%
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (**cat. A/d**) : **130 g/L (2010)**.
Ce produit contient **max 80 g/L** de COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants)

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciens revêtements bitumineux :** éliminer les parties non adhérentes et dépoussiérer soigneusement. En cas de support dégradé : appliquer une couche **d'ACCROTHERM** à raison de 100 à 150 g/m²
- **Sur anciens revêtements d'étanchéité :** vérifier l'état général, en cas de présence d'eau dans le revêtement le retirer. Sur membranes **EPDM et PVC** : appliquer au pistolet airless, un voile **d'ACCROTHERM** à raison de 100 à 150 g/m²
- **Sur fibrociment :** remplacer les plaques endommagées, dépoussiérer soigneusement.
- **Sur supports amiantés :** la préparation se fera en accord avec la réglementation en vigueur : sous section 4
- **Sur bétons neufs :** attendre 28 jours de séchage, éliminer la laitance et les calcins avec une solution d'acide dilué et rincer abondamment.
- **Sur acier galvanisé, zinc et polycarbonate :** dégraisser avec une lessive alcaline, rincer, puis laisser sécher. Appliquer un voile de notre sous-couche d'accroche (**TECHNI PRIM ou lauréat primaire**) à raison de 100 à 150 g/m²
- **Sur bardages et bacacier en bon état :** dégraisser avec une lessive alcaline, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur métaux ferreux rouillés :** éliminer la rouille, puis appliquer notre sous-couche anti-rouille (**PROTEX FER PRIMAIRE ANTICORROSION ou laurafer primaire anti-corrosion**)
- Si présence de dépôts verts, champignons ou algues, effectuer un traitement curatif avec notre **THELO STOPMOUSS** ou notre **lauramousse**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, puis laisser sécher avant d'appliquer notre traitement anti-mousse.
- Veillez à vérifier la parfaite étanchéité du support avant l'application de notre **THEOTHERM TOITURE & BARDAGE**, en cas de doute faire appel à une entreprise spécialisée.
- Afin d'assurer une parfaite adhésion sur les **pourtours, skydômes, cheminées, avaloirs** etc ... nous vous recommandons d'appliquer une couche d'**ACCROTHERM** sur une largeur de 50 cm, à raison de 200 à 250 g/m². Attendre 24 heures et recouvrir avec le **THEOTHERM TOITURE ET BARDAGE** sur minimum 20 cm.
Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.

- **Pour les teintes à base de BTF et BTN**, il est obligatoire d'appliquer au préalable le **THEOTHERM TOITURE & BARDAGE BLANC/BTP** en réalisant une fausse teinte, cela optimise les performances énergétiques.
- **Zones d'écoulement des eaux :** appliquer 2 couches d'**ACCROTHERM** sur la zone concernée + 20 cm, à raison de 200 à 250 g/m²/couche. Attendre 24 heures entre les couches. Ne pas recouvrir.
- **Sur membrane d'étanchéité (EPDM, PVC) et revêtements bitumineux dégradés :** après application de la couche **d'ACCROTHERM**. Attendre 24 heures pour que le produit soit sec en profondeur puis appliquer un léger voile de **THEOTHERM TOITURE & BARDAGE** non dilué, à raison de 100 à 150 g/m². Attendre 20 à 30 min minimum et appliquer une 2ème couche non diluée à raison de 250 à 300 g/m².
- **Sur les autres supports en bon état** (revêtements bitumineux, bardages métalliques, fibrociment) : appliquer

au pistolet airless, un léger voile de **THEOTHERM TOITURE & BARDAGE** non dilué, à raison de 100 à 150 g/m². Attendre 20 à 30 min minimum et appliquer une 2ème couche non diluée à raison de 250 à 300 g/m².

ENCAPSULATION SUR PLAQUE DE CIMENT AMIANTEE par le THEOTHERM TOITURE & BARDAGE conformément à la norme UNI 10686/98 et au décret du ministère de la santé italien du 20.08.1999:

- Type A : Exposée à l'extérieur
- Type B : Exposée à l'intérieur
- Type C : Non visible avant confinement

L'épaisseur moyenne sèche à appliquer pour les encapsulants de **Type A** doit être de 300 µm aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 250 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différente et contraster avec les couches inférieures.

Pour les encapsulants de **Type B** l'épaisseur sèche ne doit pas être inférieure à 250 µm, aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 200 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différente des couches inférieures.

Pour les types A et B, il faut appliquer 400 g/m² au total.

Pour les encapsulants de **Type C** l'épaisseur moyenne sèche ne doit pas être inférieure à 200 µm en aucun point.

Suivre les précautions à prendre, décrite dans le décret de la direction générale du travail pour tout travailleur en contact avec l'amiante lors de la préparation du support et de l'application des produits (sous-section 3&4)

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative. La température du support métallique devra être au moins supérieure de 3°C à celle du point de rosée pour éviter toute condensation lors de l'application.**
- **Ne pas appliquer sur support mouillé, gelé, condensant ou d'une température supérieure à 35°C**
- **Ne pas appliquer par temps de gel, par risque de pluie immédiat, de brouillard ou par vent fort.**
- **De façon générale, le taux d'humidité dans le support doit être < 5% en masse.**
- **Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales ni sur toiture récemment hydrofugée.**
- **Application sur toiture non circulaire (sauf entretien), revêtement non circulaire.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theotherm.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50
contact@theotherm.fr www.theotherm.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015